



Soutien à la recherche
sur les traumatismes
de la moelle épinière

RAPPORT MORAL DU 01/01/2016 au 31/12/2016

En tant que Président de l'association Verticale je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux (ses) à notre assemblée générale ordinaire.

Nous remercions vivement nos antennes de St GENIX SUR GUIERS (Savoie) et VERTICALE CAMARGUE (Hérault) qui grâce à leurs actions, alors qu'ils ne sont pas nombreux, ont collecté 2 900 €. St GENIX/GUIERS 2 400 €, et 500 € pour LUNEL.

Le bénéfice de l'année 2016 s'élève à 36 467 €. Ce bénéfice est le fruit de nos différentes manifestations, antennes locales comprises. C'est aussi grâce au partenariat de diverses associations, des dons des particuliers et des produits financiers (5 868 €) que nous avons pu réaliser ce bénéfice

Notre bénéfice reste stable par rapport à l'année 2015 (39 359 €). La différence s'explique en partie par la facture du traiteur Thonnerieux du repas dansant de novembre 2015 de 2 683 € qui a été enregistrée en 2016.

A noter que les frais de fonctionnement s'élèvent à 8,55 %. L'année dernière ils étaient de 5,52 %. Cette augmentation s'explique par la baisse des recettes.

Notre gestion toujours aussi rigoureuse nous permet toutefois de reverser 92 % de l'argent collecté.

Le Président
Roger PHILIBERT

ASSOCIATION VERTICALE

BP 70 – B-22 avenue Jean Moulin 69520 GRIGNY

www.assoverticale.com

N° d'enregistrement : 069 10 32576 – INPI LYON N° 99 814 218